

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE LABELLE  
MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Macaza, présidée par madame la mairesse Céline Beauregard et tenue le 19 décembre 2017, à 19h, à l'hôtel de ville situé au 53 rue des Pionniers.

**SONT PRÉSENTS** : Céline Beauregard, mairesse, Pierrette Charrette, conseillère, Brigitte Chagnon, conseillère, Raphaël Ciccariello, conseiller, Pierre Rubaschkin, conseiller, Benoit Thibeault, conseiller, Christian Bélisle, conseiller.

**SONT ABSENTS** : Aucune absence.

**SONT AUSSI PRÉSENTS** : Jacques Brisebois, directeur général et Étienne Gougoux, directeur général adjoint.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Sous la présidence de madame Céline Beauregard, la séance extraordinaire est ouverte à 19h.

2017.12.201

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'ordre du jour a été distribué et qu'il se détaille comme suit;

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
3. Résolution – Versement d'une subvention à l'organisme « La maison de la culture ».
4. Présentation du règlement 2018-127 décrétant les taux variés de taxation foncière et de tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2018.
5. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Raphaël Ciccariello,

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE**

---

Jacques Brisebois  
Directeur général

2017.12.202

**RÉSOLUTION – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE À L'ORGANISME LA MAISON DE LA CULTURE DE LA MACAZA**

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre du programme PAARRM 2017-2018, une aide financière de 7500\$ a été octroyée à la Municipalité pour l'entretien du chemin du Lac Chaud et du chemin des Chutes;

**CONSIDÉRANT QUE** cette somme supplémentaire permet à la Municipalité de dégager une marge de manœuvre financière;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal souhaite soutenir l'organisme *La maison de la culture de La Macaza*;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme la Maison de la Culture a soumis un rapport détaillant ses coûts de fonctionnement pour l'année 2017;

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Thibeault,

**D'OCTROYER** une aide financière de 5 624,63 \$ à l'organisme *La Maison de la culture de La Macaza* pour l'année 2017;

**QUE** ladite somme soit versée sur présentation de preuves des dépenses effectuées par l'organisme dans le cadre de ses activités de fonctionnement;

**Vote demandé :**

**Pour :** Pierrette Charette, Raphaël Ciccariello, Pierre Rubaschkin, Benoit Thibeault.

**Contre :** Christian Bélisle, Brigitte Chagnon.

**ADOPTÉE**

---

Jacques Brisebois  
Directeur général

**PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 2018-127 DÉCRÉTANT LES TAUX VARIÉS DE TAXATION FONCIÈRE ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018.**

**PÉRIODE DE QUESTIONS  
LEVÉE DE LA SÉANCE**

2017.12.203

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Thibeault de lever la séance à 19h44.

**ADOPTÉE**

LA MAIRESSE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

---

Céline Beaugard

---

Jacques Brisebois